

34 !

Edito Après l'automne voici l'hiver.

Un hiver qui s'est un peu fait attendre, mais finalement la neige est arrivée et les sorties du mois de décembre témoignent de l'impatience des pratiquants !

Nous avons tenu notre AG en octobre, toujours avec une bonne participation, merci à vous.

Vous trouverez dans ce numéro les différentes présentations, ainsi que l'organigramme mis à jour suite au renouvellement du comité de gestion.

La journée organisateurs a rassemblé une trentaine de personnes pour réfléchir au fonctionnement des activités et partager nos expériences.

Nouveauté de ce trimestre : le démarrage du module d'inscription en ligne dont ont bénéficié les adhérents de décembre.

2025 est déjà là. J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes et je vous souhaite une très bonne année 2025, une très bonne saison avec les GDA, et je vous donne rendez-vous pour notre traditionnelle galette des rois, qui aura lieu lors de la permanence du jeudi 23 janvier 2025

Gilles Revellin



Dans ce numéro d'Hiver 2024 :

<i>Compte rendu de l'Assemblée Générale 2024</i>	<i>2-10</i>
<i>Organigramme 2024-2025</i>	<i>11</i>
<i>Informations pratiques.</i>	<i>12</i>
<i>Calendriers.</i>	<i>13-17</i>
<i>Incontournables.</i>	<i>18</i>



Assemblée Générale 2024

Restaurant "La Grange à Gaby" - Engins

12 Octobre 2024

Rapport moral du Président Gilles REVELLIN

La saison 2024-2025 a vu une augmentation significative du nombre d'adhérents, de l'ordre de 10% par rapport à la saison dernière.

L'arrivée de nouveaux adhérents demande au club de s'adapter, de répondre aux demandes, d'évoluer. C'est un impact important et positif qui témoigne de l'activité de la Grimpe.

Nous avons eu tout au long de la saison une météo très capricieuse, cela devient une habitude. Face à cela, les organisateurs ont su faire preuve de souplesse. Certaines sorties sont programmées au dernier moment pour profiter d'une fenêtre de beau temps, je vous invite à consulter très régulièrement le site pour être au fait des dernières propositions.

Nous sommes bien en place sur nos deux piliers principaux :

La maison de la montagne où nous tenons nos permanences et avons maintenant le matériel qui peut être prêté pour les sorties.

Le site internet, riche de plus de 700 sorties, outil incontournable pour gérer les sorties, le matériel, et maintenant les mails d'information.

Nous avons tout au long de l'année participé aux différents événements qui nous rendent visibles, mais qui font aussi de nous un club citoyen qui participe à la vie Grenobloise.

Nos axes de progrès pour la saison à venir :

Poursuivre le développement et surtout l'utilisation du site internet : module d'inscription, gestion des actualités.

Amplifier l'effort de formation autour de nos pratiques : orientation, escalade, chiens de protection.

Progresser en sécurité en mettant l'accent sur la prévention et l'analyse des accidents ou incidents rencontrés.

Répondre à la demande en augmentation de l'escalade.

Merci pour votre engagement dans le club, que ce soit en tant qu'adhérent ou encadrant.

Bonne saison à toutes et à tous



Rapport administratif par Marilyne MANSIOT

Pendant cette saison 2023/2024 nos permanences se sont déroulées à la « la Maison Grenoble Montagne » avec de nouveaux horaires qui semblent convenir aux adhérents.

A partir du mois d'avril, les réinscriptions étant terminées (elles doivent s'effectuer avant la fin de l'année civile en application de l'article 8 de nos statuts 2015), nous avons limité le nombre de permanences à 2 par mois, compte tenu de la baisse de fréquentation. Soit les 1er et 3e jeudi du mois. Cela s'est avéré suffisant pour accueillir les nouveaux adhérents.

Les cotisations :

En 2024 avec **182** adhérents, augmentation des inscriptions de 10%.

Pour la saison 2024/2025 le comité a décidé de ne pas augmenter la cotisation du club compte tenu des résultats satisfaisants.

Seules les licences FFME et FFR ont légèrement augmentées. (FFME +0,50 ; FFR +1,50€ pour l'IRA et IMPN et diminution de 1 € pour les jeunes de – 26 ans).

Possibilité de s'inscrire par internet en faisant un virement, les informations sont sur le site. Nous rappelons que les licences FFR ou FFME devront être souscrites avant la fin de l'année pour être couvert par l'assurance.

→Une ou deux sorties « découverte » sont toujours proposées aux futurs adhérents avant l'inscription.

Certificat médical :

FFME : il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical pour les nouveaux adhérents. SAUF si une réponse positive au Q.S, dans ce cas certificat médical obligatoire.

Autrement Il suffit de valider le questionnaire de santé. Le Certificat Médical est valable 3 ans.

FFR : un certificat médical (de-6mois) est obligatoire seulement pour **les nouveaux adhérents,**

Pour les **renouvellements** de licence le certificat médical n'est plus demandé, mais il faut valider l'attestation de santé au verso de la feuille d'inscription, après avoir répondu au questionnaire de santé.

- Les Questionnaires de santé FFR et FFME sont sur le site internet.

Communication :

Pour promouvoir le club, nous avons participé :au forum des sports le 9 sept et à «Ciné Montagne » du 7 au 11 nov. au Palais des Sports (nombreux contacts) Nous sommes présents sur les réseaux sociaux comme internet et facebook.

Notre site internet www.grimpeursdesalpes.net est géré par Laurent Vincent et Stéphane Pierrard.

Kiki relève et répond aux courriels de notre boite aux lettres électronique.

Notre page « facebook @GDA.Grenoble » est géré par Virginie Renavant, Emmanuel Besnard et Nathalie Rivaud (photos).

Au répondeur, Marilyne donne des renseignements et relève les messages. La rédaction du 34 ! est gérée par Virginie Renavant et Laurent Vincent.

A l'accueil des jeudis participent Marielle Thévenin, Dominique Chanut, , Alberte Marsal, Patrick Pichard, Gilles Revellin, Serge Zangelmi, Jean François Faure, Marilyne Mansiot.

Les formations :

- **Secourisme : Organisé par Alberte Marsal**

L'UNASS, l'Union des Associations de Secouristes et Sauveteurs, assure la formation PSC1. En 2023/2024, dix adhérents se sont inscrits à cette formation sur une journée (coût 60 Euros). Il est recommandé de renouveler la pratique des gestes qui peuvent sauver une vie, au plus tous les trois ans.

Les prochaines dates proposées par l'UNASS sont les mercredis 6 novembre et 4 décembre ainsi que le samedi 14 décembre prochains, pour lesquelles il reste encore quelques places.

Pour tout renseignement, s'adresser à Alberte Marsal.

- **Formation Prévention avalanches et orientation :**

- Formation encadrants alpinisme :

formation « assurance en mouvement en terrain montagne » a été organisée par la FFME le 23 septembre avec une participante.

- Formation neige et sécurité sur manteau neigeux :

Le 14 décembre 2023 : révision sur l'utilisation du matériel de sécurité sur manteau neigeux organisée par Gilles Revellin.(2 participants);

Les 13 et 14 janvier : sorties initiations et révision des exercices de sécurité à Pravouta avec Gilles Revellin (une douzaine de participants à chaque fois)

Les 27 et 28 janvier : organisé par J.F. Faure et Gilles Revellin: formation autonomie sur manteau neigeux .Le samedi théorie à la MGM et dimanche sur le terrain à l'oratoire du col de Porte. Une douzaine de personnes ont participées à chaque session.

- Initiation alpinisme :

Le 25 mai au grand Colon avec 10 participants avec des encadrants GDA

Du 12 au 14 juillet : Mont Tondu et Dôme des Glaciers organisé par Stéphane Mollier avec 7 participants encadré par le guide Olivier Oudard.

- Choisir et conduire sa randonnée :

Organisée par Bernard Blanchet le 6 juin 2024 à la MGM avec 7 participants.

Les actions d'animation du club en interne et externe:

- **Animations en interne :**

Forum interne des GDA organisé par Emmanuel Besnard à la MGM le 14 septembre 2023. Journée des organisateurs à l'auberge du « Grand Joli » Ste Agnès le 2 décembre.

Soirée à la MGM avec « Shams Eybert Beyrard » avec son film « Raids à skis dans les Alpes » et son livre « Les cabanes non gardées » le 21 décembre.

Soirée « Napoléon Trekking » avec Suraj Adhikari qui nous a présenté son agence Franco Népalaise et un film sur les séjours et trek au Népal le 25 juillet.

- **Actions en externe :**

Forum des sports OMS : à la halle Clémenceau le 9 septembre 2023

Ciné Montagne : du 7 au 11 novembre au Palais des sports et salon du ski de rando le 11 novembre nous ont permis d'avoir de nombreux contacts.

- **Actions en lien avec la protection de la nature et l'environnement :**

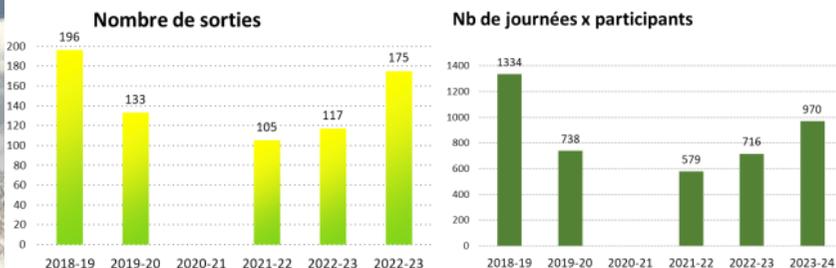
Nettoyage de site avec « **Chartreuse Propre** au Sappey au bord du ruisseau de l'achard (participant Serge ZANGELMI) et à St Pierre de Chartreuse le long du Guiers à Perquelin avec 3 participants les 30 septembre 23 et 10 octobre 23.

Chantier Mountain Wilderness au col de l'échelle à Névache (3 participants) les 28/29/30 juin 2024.

Compte-rendu de la saison d'été par Stéphane PIERRARD

Pour les activités été, cette saison a connu un rebond des activités, encore plus marqué que la progression constatée la saison précédente : **+ 50 %** de sorties toutes activités confondues, et **+35 %** du nombre de journées x participants, **l'effectif moyen par sortie**, quelque soit l'activité, se situe ainsi à 8,4 participants (effet du succès des séjours).

On peut ainsi considérer que « l'effet COVID19 » qui avait conduit à une chute drastique du nombre d'adhérents, des sorties et du nombre de participants s'est enfin résorbé.



Sorties Pédestres : très bon redressement avec 175 sorties réalisées, et une moyenne de 5,4 participant/sortie. La marche nordique, malgré une dizaine de sorties assurées par B Blanchet a connu une chute du nombre de participants (2 en moyenne/sortie!).

L'escalade : avec **32** sorties (depuis le comptage des sorties du Mercredi en école), connaît une progression, mais stagnation du nombre de jours participants (80, car l'effectif moyen par sortie en baisse).

L'escalade en salle : de plus en plus de succès. A concerné **76 adhérents**, avec un record de **1430 j x participants** qui se sont répartis en **37** sessions du Mercredi et **32** sessions du Samedi. Capacité limite atteinte pour les organisateurs.

VTT : un bon redressement également cette saison (8 sorties, ayant réuni 4,5 participants en moyenne). Le VTT AE rend la discipline plus attractive.

Via Ferrata : petite saison, en dépit de l'aide apportée par L. Vincent à P. Pichard (3 sorties seulement, 9 jours x participants)

Les Succès de la saison d'été :

- les séjours ! (fin d'année 2023, Pentecôte, Figeac à l'été 2024,...) qui ont rassemblé un effectif conséquent.
- l'attractivité confirmée des 2 week ends organisés pour le parcours Alpinisme par S Mollier.
- Le rassemblement d'automne...sans pluie pour une fois !

Enfin et pour terminer ce tour de cette très bonne saison 2023-24, le point sensible reste le « plancher » historiquement bas du nombre d'organisateur d'activités d'été actifs (20).

L'accueil de nouveaux organisateurs reste LA priorité du club.

Compte-rendu saison d'hiver par Emmanuel BESNARD

La saison d'hiver a commencé le 11 Novembre 2023 et s'est terminée le 9 Mai 2024.

Les 85 journées effectuées se trouvent dans la moyenne des années précédentes.

Les 571 journées x participants sont dans la moyenne des années précédentes, mais en léger retrait par rapport à l'année dernière. Le nombre d'organisateur est stable sur ces dernières années.

Toutes activités	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb de sorties	96	108	84	89	95	80	86	85
Jours participants	648	725	548	586	464	500	608	571
Nb d'organisateur	22	19	21	19	15	17	16	17
Nb moyen participants	6,8	6,7	6,5	6,6	4,9	6,3	7,1	6,7

Bilan par Activité

Cascade de Glace et Alpinisme hivernal

Il y a un nombre de journées en légère baisse (4), par rapport aux années précédentes. Cette activité a été animée par 1 organisateur.

Raquettes

Le nombre de sortie a très fortement diminué cette année (13), mais le nombre de journées x participants (141) est en hausse, grâce à un nombre moyen de participant en forte hausse, en particulier grâce au séjour. Le nombre d'organisateur continue à lentement s'éroder, nous recherchons des personnes motivées pour épauler nos organisateurs. Du compagnonnage et des formations peuvent être proposées, pour augmenter les compétences de ces futurs organisateurs.

Ski de Randonnée

Nombre de sorties est en hausse par rapport à ses dernières années, avec un nombre de journées (67). Le nombre de journées x participants est conséquent (410), supérieur à ses dernières années. Le nombre des organisateurs (10) reste stable. L'offre en ski de randonnée est conséquente, que ce soit la semaine ou le WE avec beaucoup de variétés dans les sorties et les séjours, du débutant au ski alpiniste. 4 séjours et 2 WE ont été organisés cet hiver. Le dénivelé moyen (1050m) est en légère augmentation ces dernières années, une attention doit être portée par les organisateurs à proposer également des sorties avec des plus petits dénivelés, en particulier en début de saison, pour initier des nouveaux pratiquants.



Grimpeurs des Alpes - Hiver 2024

Les Séjours et WE de 2024 :

- Un WE Cascade de Glace dans le Champsaur organisé par Nathalie Rivaud,
- Un WE en ski de rando en Vanoise organisé par Gilles Revellin,
- Un WE en ski de rando à la Tête du Ruitor organisé par Gilles Revellin,
- 4 Jours en ski de rando autour du refuge du Chardonnet organisé par Pascal Bourbon,
- Un Séjour de 5 Jours en ski de rando en Italie dans le Val Maira organisé par Jean-François Faure,
- Un Raid de 8 jours en ski de rando en Autriche en Silvretta organisé par Gilles Revellin,
- Un Séjour de 6 Jours en raquettes dans le Queyras organisé par Véronique Lebrun.

En conclusion, Merci aux organisateurs et aux participants, un nombre conséquent de sorties a été proposé cette saison, en particulier en Ski de Randonnée. Découvrez l'ensemble des sorties effectuées ou revivez la sortie, grâce au résumé de l'organisateur très souvent agrémentés de photos, disponible sur le site internet. Le renouvellement des organisateurs est un point de vigilance, en particulier en Raquettes. La préparation du calendrier est toujours difficile donc n'hésitez pas à vous proposer pour organiser ou suggérer des idées de sorties aux organisateurs.

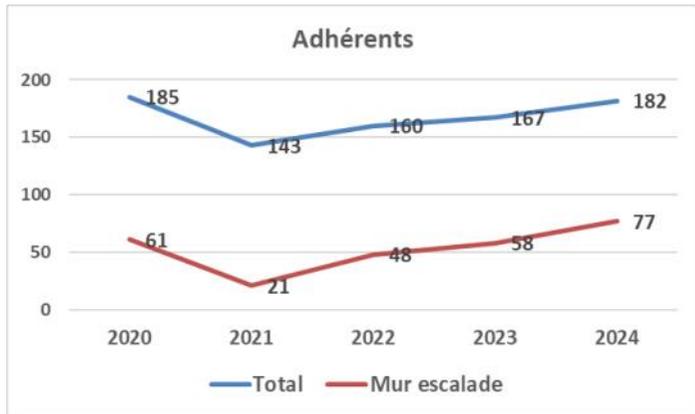


Rapport Financier par Patrick MARSAL

Exercice 2023 – 2024

1 Récapitulatif des adhésions :

La croissance du nombre d'adhérents s'est accélérée, +9% par rapport à l'année dernière, très corrélée avec celle constatée au mur d'escalade (+19), le total de 77 correspondant, pour ce qui concerne le club, au maximum de sa capacité d'accueil. L'importance prise par cette activité se confirme avec l'augmentation du nombre de licenciés FFME (97 contre 81 en 2023). Le nombre des licenciés FFRandonnée est resté stable (71 pour 73 en 2023).



2 Produits de l'exercice :

9 853 € ont été collectés auprès des adhérents pour l'acquisition des licences-assurances auprès des fédérations, soit près de 2000 € de plus par rapport à 2023. Augmentation principalement au bénéfice de la FFME, avec 20% de licenciés en plus, et des prix de licences en forte hausse.

Les cotisations au club, qui constituent son unique source de financement, se sont élevées au total à 6 534 €, en hausse de 1 087 €, soit +20% par rapport à l'année précédente. Les raisons en sont l'augmentation du nombre d'adhérents de 167 à 182, (dont 28 ont opté pour la cotisation de soutien) et le succès du mur d'escalade déjà évoqué. Pour mémoire, les tarifs du club ont été maintenus au même niveau qu'en 2023.

Les produits collectés auprès des adhérents lors des événements internes trouvent leur contrepartie en charges. Le total des produits s'établit à 21 150 €, en dépassement de près de 1 800 € par rapport à la prévision.

PRODUITS	2 024	2 023	BUDGET 2024
<i>Fédérations</i>	9 853	7 895	9 200
Cotisations GDA normales	3 417	3 172	3 200
Cotisations de soutien	957	715	730
Cotisations mur escalade	2 160	1 560	1 800
Total Cotisations	6 534	5 447	5 730
<i>Mise à disposition DVA</i>	260	120	200
<i>Evènements internes</i>	3 287	2 068	2 600
<i>Formation</i>	790	1 100	1 200
<i>Dons</i>	23	144	
<i>Intérêts de placement</i>	404	197	400
TOTAL DES PRODUITS	21 150	16 989	19 360

3 Charges de l'exercice :

Les montants collectés pour le compte des fédérations se retrouvent en charges. Ils sont la contrepartie des ventes des licences-assurances évoquées dans la partie produits, auxquelles s'ajoutent les frais d'affiliation du club.

Les achats de matériels se sont maintenus à leur niveau habituel, plus les achats de mobilier qui ont suivi le déménagement vers la Maison de la Montagne, en conformité avec la prévision. La généralisation de l'envoi du 34! par mail a conduit à l'annulation des dépenses d'édition et d'affranchissement constatées les années précédentes.

Les charges afférentes aux événements internes (AG, sortie Pentecôte, rassemblements et rencontres), nettes des participations des adhérents (cf. produits), se sont élevées à 1 300 €, d'un montant équivalent à 2023 et en conformité avec le budget.

Formation: hausse des dépenses relatives au parcours alpinisme (850 €) par rapport à 2023 (555 €), pour une recette de 250 €. Les charges de formation au secourisme (600 €) trouvent leur contrepartie en produits (540 €).

Les frais généraux sont ressortis en écart positif de 400 € par rapport au budget, en raison d'une part de l'annulation des charges immobilières après le déménagement, d'autre part de la réduction des frais de télécommunication.

Le total des charges s'établit à 19 539 €, en phase avec la prévision (19 220 €).

CHARGES	2 024	2 023	BUDGET 2024
<i>Fédérations</i>	9 916	7 956	9 260
Achat matériel de montagne	734	665	700
Achat de mobilier	433		400
Autres Achats	155	105	150
Total Achats	1 322	770	1 250
<i>Le 34!</i>		309	300
<i>Evènements internes</i>	4 633	3 374	3 970
<i>Publicité/Rel Publique/Cérémonies</i>	252		50
<i>Formation</i>	1 459	1 455	1 920
<i>Frais Généraux</i>	720	1 383	1 120
<i>Cotisations divers organismes</i>	95	144	150
<i>Dotation aux amortissements</i>	1 143	944	1 100
TOTAL DES CHARGES	19 539	16 335	19 220

4 Investissement :

Une dépense d'investissement de 850 € a été effectuée en avril 2024, correspondant à diverses modifications du site Internet et à la mise en service du module matériels. Les amortissements se sont élevés au total à

1 143 € en 2024, en conformité avec le budget.

5 Résultat 2023-2024 :

En raison de l'excédent des produits par rapport aux charges constaté en 2023-2024, le résultat de l'exercice est positif à hauteur de 1 611 €. Ce résultat ressort en hausse de plus de 1 000 € par rapport à n-1, et se trouve très au-delà du montant prévu au budget (140 €). Il vient au crédit des fonds associatifs du club.

RESULTAT	2024	2023	BUDGET 2024
EXCEDENT	1 611	653	140

6 Budget prévisionnel 2024 – 2025

CHARGES		PRODUITS	
<i>Fédérations</i>	9 940	<i>Fédérations</i>	9 800
<i>Achats et entretien</i>	2 250	<i>Cotisations GDA</i>	6 600
		<i>Mises à disposition DVA</i>	400
<i>Evènements internes</i>	4 550	<i>Evènements internes</i>	3 000
<i>Publicité/Rel Publique/Cérémonies</i>	250		
<i>Actions environnement</i>	100	<i>Vente objets promotionnels</i>	350
<i>Formation</i>	1 560	<i>Formation</i>	1 000
<i>Frais généraux</i>	940		
<i>Cotisations divers organismes</i>	150		
<i>Dotation aux amortissements</i>	1 800	<i>Intérêts de placement</i>	450
TOTAL DES CHARGES	21 540	TOTAL DES PRODUITS	21 600
EXCEDENT	60		
TOTAL	21 600	TOTAL	21 600

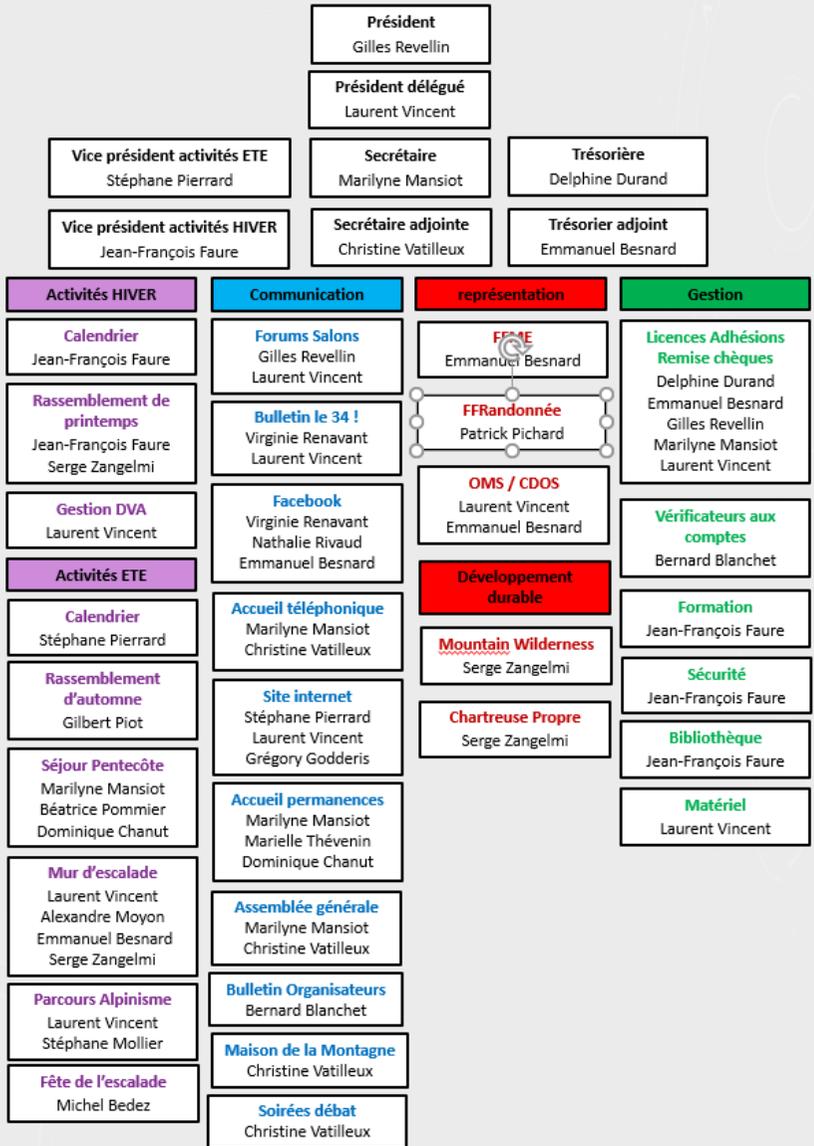
Les prévisions de produit des cotisations sont basées de façon prudente sur un chiffre de 180 adhérents. Le nombre des inscriptions au mur d'escalade est maintenu au niveau maximum (75). Le tarif des cotisations reste sans changement. La répartition entre les deux fédérations est prévue être la même que celle constatée en 2023-2024.

Côté charges, des dépenses nouvelles pour la mise à niveau du parc de DVA sont prises en compte à hauteur de 1 000 €. Les autres dépenses restent en ligne avec celles constatées en n-1, à noter cependant l'augmentation de la charge d'amortissement, compte tenu d'une prévision d'investissement de 3 500 € pour le SYSTÈME D'ADHESION ET DE PAIEMENT EN LIGNE DES GRIMPEURS DES ALPES, dont la mise en service aura lieu en 2024-2025.

Le budget est arrêté à la somme de 21 600 € en produits et à 21 540 € en charges, menant à un quasi-équilibre de 60 €.



ORGANIGRAMME 2024 - 2025



Liste des élus au comité de gestion 2024 - 2025

Emmanuel BESNARD
Dominique CHANUT
Delphine DURAND
Jean-François FAURE
Grégory GODDERIS

Marilyne MANSIOT
Alexandre MOYON
Stéphane PIERRARD
Gilbert PIOT
Béatrice POMMIER

Virginie RENAVANT
Gilles REVELLIN
Christine VATILLEUX
Laurent VINCENT
Serge ZANGELMI

Informations pratiques

Permanences

Tous les jeudis soirs de 18h00 à 19h45 (le mercredi lorsque le jeudi est férié).

Adhésions

Les trésorier(e)s enregistrent les adhésions ainsi que les licences - assurances (FFME, FFRando) pour lesquelles un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne est obligatoire.

En plus de la cotisation au club, vous devez souscrire l'une des licences-assurances délivrées par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) ou la Fédération Française de Randonnée (FFRando) selon les activités que vous pratiquez.

Inscriptions aux sorties

L'inscription auprès de l'organisateur de la sortie le jeudi soir ou par téléphone est obligatoire. Il vous fournira tous les renseignements nécessaires.

Extrait de la charte des sorties collectives

L'organisateur a le devoir de refuser d'inscrire quelqu'un ne lui paraissant pas du niveau de la sortie et doit alors l'orienter vers une sortie plus adaptée.

L'heure annoncée le jeudi soir n'est pas l'heure de rendez-vous, mais l'heure de départ.

Matériel

En dehors du matériel spécifique nécessaire indiqué par l'organisateur de la sortie, il est indispensable d'avoir une bonne paire de chaussures adaptée au terrain.

Du matériel technique peut être fourni aux

débutants dans la limite de nos stocks. L'organisateur se charge du matériel collectif.

Les lieux de rendez-vous

Ils sont déterminés par l'organisateur soit :

- devant l'église Saint Pierre du Rondeau
- derrière le centre commercial Meylan
- derrière la MC2

Déplacements

Quand ils sont effectués en voiture particulière, les frais de transport sont partagés.

Sécurité

Seules les sorties officielles affichées dans sur le site internet et encadrées par des organisateurs habilités, peuvent mettre en jeu la responsabilité de l'association.

Le nombre de participants peut être limité.

Pour toutes les sorties effectuées en milieu enneigé le port d'un DVA (détecteur de victimes d'avalanche) est obligatoire quelle que soit la saison.

A la demande du Comité de Gestion, les organisateurs de sorties en milieu enneigé prévoient si possible, un temps consacré à un exercice de recherche.

Afin d'avertir un proche en cas de nécessité, il est impératif de nous fournir **le numéro d'appel d'une personne à contacter. Ce numéro doit aussi être glissé dans votre sac à dos et/ou figurer dans le répertoire (accessible !) de votre portable suivi des lettres ICE.**

Calendriers

Inscription aux sorties :

Tout participant doit **avoir un contact** oral (ou, à défaut, par SMS / mail avec un retour de l'organisateur) **avant de se rendre au rendez-vous** : le rendez vous peut être modifié, la sortie annulée.

Les inscriptions auprès de l'organisateur sont obligatoires, **la veille de la sortie au plus tard**, avant 19h30 de préférence.

Cotations

Les cotations employées sont conventionnelles et indicatives du niveau minimum pour effectuer la course. Les conditions météorologiques ou de terrain au jour de la sortie pouvant les modifier.

T1	Randonnée	F	Facile
T2	Randonnée en montagne	PD	Peu Difficile
T3	Randonnée en montagne exigeante	AD	Assez Difficile
T4	Randonnée alpine	D	Difficile
T5	Randonnée alpine exigeante	TD	Très Difficile
T6	Randonnée alpine difficile	ED	Extrêmement Difficile



Formation

Date	Thème	Lieu	Cotation	Organisateur
Sorties du WE				
J 16/01	Formation aux nœuds (MGM)			Jean-François Faure
V 24/01	sécurité sur manteau neigeux Théorie (MGM)			Gilles Revellin
S 25/01	sécurité sur manteau neigeux au Grand Rocher	Belledonne	500 m maxi	Gilles Revellin



Marche nordique

Date	Lieu	Massif		Organisateur
Sorties du WE				
S 25/01	Chamrousse	Belledonne		Bernard Blanchet
S 22/02	col de l'Arzelier	Vercors		Bernard Blanchet
S 22/03	Prémol	Belledonne		Bernard Blanchet

Cotations raquettes

Les cotations employées sont conventionnelles et indicatives du niveau minimum pour effectuer la course. Les conditions météorologiques ou de terrain au jour de la sortie pouvant les modifier.

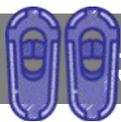
R1 Randonnée facile **R3** Randonnée raquettes exigeante < 30°

R2 Randonnée raquettes < 25° **R4** Course en raquettes > 30°



Raquettes à neige

Date	Lieu	Massif	Cotation	Organisateur
Sorties du WE et séjours				
D 05/01	Le Lauvitel (1550 m)	Oisans	R2 550 m	Laurent Vincent
D 12/01	les 3 cols de Chartreuse	Chartreuse	R2 700 m	Gilbert Piot
D 19/01	Col du Merdaret (1830 m)	Belledonne	R2 400 m	Jean-Pierre Dulaurent
D 09/02	Le Colombier (1948 m)	Beaumont	R2 700/800 m	Gilbert Piot
D 09/03	Tour du Perollier	Matheysine	R2 700/800 m	Gilbert Piot



Raquettes à neige (suite)

Date	Lieu	Massif	Cotation	Organisateur
Sorties du WE et séjours				
D 16/03	Rassemblement de Printemps	A confirmer	A confirmer 800 à 1000 m	Serge Zangelmi
D 23/03	L'Aup Bernard (1570 m)	Belledonne	R2 370m	Jean-Pierre Dulaurent

Cotations ski de randonnée

Pour plus de précision la difficulté d'une course à skis est à présent caractérisée selon trois composantes :

la montée (p13), la descente (p13), l'exposition du parcours (p14).

Montée

R Randonnée

F Alpinisme Facile

PD Alpinisme Peu Difficile

AD Alpinisme Assez Difficile

D Alpinisme Difficile

Descente

1.1 à 1.3 Niveau initiation

<30°

2.1 à 2.3 Peu de difficultés techniques

<35°

3.1 à 3.3 Entrée dans le ski-alpinisme

35° sur pentes longues

Passages très courts

jusqu'à 40-45° ou forêt dense

4.1 à 4.3 Ski de couloir ou de pente raide

Pente 40 à 45° soutenue sur plus de 200 m

5.1 à 5.6 Pentes très raides

Pente à 45° sur plus de 300 m
ou 50° sur 100 m

Cotations ski de randonnée (suite)

Exposition

- E1** L'exposition est celle de la pente elle-même, il n'y a pas d'obstacle majeur, uniquement des arbres et des cailloux.
Attention, pour une pente raide et/ou une neige dure, le risque de blessure en cas de chute est important.
- E2** Barre rocheuse dans l'axe de la pente qui aggraverait les risques de blessures en cas de chute, ou couloir légèrement tournant.
- E3** En cas de chute, saut de falaises importantes ou couloir tortueux avec risque de percussion. Mort probable.
- E4** Paroi très haute, rebonds multiples, percussions garanties. Mort certaine.



Ski de randonnée

Date	Lieu	Massif	Cotation	Organisateur
Sorties en semaine				
J 02/01	Grand Galbert depuis Oulles	Taillefer	3.1 E1 1300 m	Philippe Wagner
J 02/01	Petit Som	Chartreuse	R2.3 E1 1000 m	Gilles Revellin
J 09/01	Pointe du Dard (2489 m)	Beaufortain	2.3 E1 1150 m	Jean-Francois Faure
J 09/01	Petit Van (2439 m)	Belledonne	2.2 E1 740 m	Jean-Francois Faure
J 16/01	Roc Rouge (2375 m)	Lauzière	F 2.1 E1 800 m	Pascal Bourbon
J 23/01	Les Frettes (2527 m)	Lauzière	2.1 E1 1180 m	Jean-Francois Faure
Me 29/01	initiation ski de rando au charmant Som	Chartreuse	R 2.1 E1 700 m	Gilles Revellin
J 30/01	initiation ski de rando au Moucherotte	Vercors	R 1.2 E1 700 m	Gilles Revellin
J 27/02	Les Aiguillettes de Vaujany, combe nord (2547 m)	Oisans	R 2.3 E1 1100 m	Christian Bouchard

Ski de randonnée (suite)

Date	Lieu	Massif	Cotation	Organisateur
Sorties du WE et séjours				
D 05/01	le Quermoz (2292 m)	Beaufortain	S 1.3 960 m	Alain Crapart
D 12/01	Col de la Jasse ou Dent de Bédina (2430 m)	Belledonne	R 3.1 E2 1150 m	Serge Zangelmi
D 12/01	Les Frettes (2527 m)	Lauzière	R1 2.1 E1 1162 m	Joël Monnet
S 18/01	Col de la Charbonnière	Beaufortain	PD 2.1 E1 1100 m	Gilles Revellin
D 19/01	Pas de Perpuité (2520 m)	Maurienne	S 1.3 900 m	Alain Crapart
D 26/01	Grand Eulier col de la Petite Vaudaine	Belledonne	R 3.2 E2 1500 m	Gilles Revellin
S 01/02	initiation ski de rando Charmant Som	Chartreuse	R 2.1 E1 700 m	Gilles Revellin
D 02/02	initiation ski de rando le Moucherotte	Vercors	R 1.2 E1 700 m	Gilles Revellin
D 16/02	Sejour dans le val Maira Italie	Val Maira	F3.3 E2 1000/1300 m	Pascal Bourbon
S 15/03	Couloir du Pertuis	Belledonne	PD 4.2 E1 1400 m	Gilles Revellin
D 16/03	Rassemblement de Printemps	A confirmer	800 à 1000 m	Serge Zangelmi
D 23/03	Séjour ski de randonnée Val d'Aoste	Val d'Aoste	PD 3.1 E2 800/1200 m	Jean-Francois Faure
V 28/03	traversée de l'Ubaye en auto- nomie (3000 m en 3 jours)	Ubaye	3.1 E1 (D)	Gilles Revellin
J 03/04	La route du Soleil : Suisse Italie	Haut Valais /Piemont	R3.1 E2 1000 m/j	Gilles Revellin

Incontournables

Événements à retenir

Jeudi 23 janvier :
Galette des rois

Vendredi 24 et Samedi 25 janvier :
Formation Autonomie sur manteau neigeux

Dimanche 16 Mars :
Rassemblement de printemps

Parution du prochain
34 ! prévue
fin mars

[Préparatifs pour la prochaine édition](#)

20 mars Date limite de **dépôt des sorties** pour l'élaboration du **calendrier d'hiver**. Le calendrier concernera la période de début avril à début juillet.

Nous attendons vos propositions.

20 mars Date limite de **dépôt des articles**

N'hésitez pas à nous soumettre vos écrits ou des photos commentées en les adressant à Virginie Renavant et Laurent Vincent.



GRIMPEURS DES ALPES

Association fondée le 09 juin 1889 par Henri Corsin

Réunions et inscriptions : **Maison Grenoble Montagne**

Jeudi de 18h00 à 19h30 au sein de la Maison du Tourisme
14, rue de la République - 38000 GRENOBLE

Répondeur téléphonique : 06 44 96 19 58

Site internet : www.https://www.club-montagne.net/

Facebook : [@GDA.Grenoble](#)

Email : info@grimpeursdesalpes.net

Bulletin des Grimpeurs Des Alpes n°218 – 01/2025 Trimestriel

Directeur de la publication : G. REVELLIN

Secrétariat de rédaction et Maquette : L. VINCENT

Relecture : A. BESNARD, B. BLANCHET, D. CHANUT, M. GIBERGY